



LA GRAND COMBE

Patrick MALAVIEILLE

Vice-président délégué à la Culture, au patrimoine, à l'éducation artistique

Mis à jour le 27/06/2025



Conseiller départemental du canton de La Grand Combe

élu depuis le **02/10/1988**

en binôme avec **Isabelle Fardoux-Jouve**

- Né le 10/10/1962
- Vice-président
- **GROUPE COMMUNISTE** - Membre de la Commission Permanente
- Vice-président d'Alès Agglomération
- Président de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Pont du Gard
- Formateur au CFA
- **CONTACTER MON ÉLU**

21 496 habitants

- 5 crèches
- 3 collèges
- 1 Centre Médico-Social (CMS)
- 3 centres d'incendie et de secours
- 6 EHPAD
- 1 Maison en partage

Liste des communes constituant ce canton : Aujac, Bonnevaux, Branoux-les-Taillades, Cendras, Chambon, Chamborigaud, Concoules, Corbès, Génolhac, La Grand'Combe, Lamelouze, Laval-Pradel, Malons-et-Elze, Mialet, Pontails-et-Brésis, Portes, Saint-Bonnet-de-Salendrinque, Sainte-Cécile-d'Andorge, Sainte-Croix-de-Caderle, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Paul-la-Coste, Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, Les Salles-du-Gardon, Sénéchas, Soustelle, Thoiras, Vabres et La Vernarède.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76